



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Direction Générale de l'Établissement de Gestion de Services Aéroportuaires de Constantine informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis de location par adjudication national n° : 01/EGSAC/DG/DFC/2023 du 16/03/2023 que les lots sont attribués comme suit :

Aéroport	Activité	SOUSSIONNAIRE	Montant Mensuel HT
Annaba	LOCATION DE VOITURE	SARL CAROLINE	100.000,00 DA/Mois/HT
	CAFETERIA SOUS DOUANES	EURL BELKE	213 100,00 DA/Mois/HT
	FREE SHOP	FREE SOUDA	522 000,00 DA/Mois/HT
Constantine	BANDROLEUSE	EURL SMART BAG	51.000,00 DA/Mois/HT
Batna	Agence de location de voitures	BENGHALEB ABDESLEM	8.500,00 DA/Mois/HT
	Agence de location de voitures	BERDI NAIM	6.000,00 DA/Mois/HT
Jijel	Tabac-journaux/multiservices/cosmétique/librairie Produits d'artisanat et de terroir et vente de dattes	MAAOUI Lazher	11.500,00 DA/Mois/HT
Biskra		Mohamed LAADJAL	14.500,00 DA/Mois/HT

Les lots ci-dessous énumérés sont déclarés infructueux.

Aéroport	Activité	Motif
Annaba	Restaurant/ Fast Food/Crémerie/Jus	aucune offre réceptionnée
	Agence de voyage	aucune offre réceptionnée
	Confiserie « Tabac-journaux/multiservices/cosmétique »	aucune offre réceptionnée
	Lunette de marques, et accessoires	aucune offre réceptionnée
	Banderoleuse de bagages	aucune offre réceptionnée
Constantine	Fast Food/Pizzeria	aucune offre réceptionnée
Sétif	vente gâteaux traditionnels/orientale	aucune offre réceptionnée
	Banderoleuse de bagages	aucune offre réceptionnée
Batna	Restaurant/ Fast Food	aucune offre réceptionnée
	pâtisserie traditionnelle et orientale	aucune offre réceptionnée
Biskra	Banderoleuse de bagages	aucune offre réceptionnée
	Banderoleuse de bagages	aucune offre réceptionnée
Jijel	Banderoleuse de bagages	aucune offre réceptionnée
Tébessa	Restaurant	aucune offre réceptionnée
	Cafétéria	aucune offre réceptionnée
	agence de voyage	aucune offre réceptionnée
	Banderoleuse de bagages	aucune offre réceptionnée

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher de l'EGSA-Constantine, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Les Soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la Commission Commerciale de l'EGSA-C dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis.